

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 09 février 2012

Absents excusés : Chantal Gille-Urvoy (proc à JHL), N. Devillers (proc à JB)
Absents : G. Baudras, B. Personeni, Renée Dordor

Mise à disposition secrétariat Chouzelot

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Chouzelot a accepté de mettre Melle Justine PAUL à la disposition de la commune de Quingey dans le cadre de son CAE, pour assurer le remplacement du secrétariat de Mairie lors d'un congé maternité, pour une durée de 11 heures hebdomadaires à compter du 14 novembre 2011 et jusqu'au 10 février 2012 et pour 3.5 heures hebdomadaire à compter du 11 février 2012 et jusqu'au 31 août 2012.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Remboursement sinistre

Suite au sinistre du 26 octobre 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents
- accepte le remboursement de l'assurance AVIVA, d'une somme de 1 682 €

Heures supplémentaires

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le paiement des heures supplémentaires de nuit concernant le déneigement comme suit :

14 premières heures : 5 heures
Heures de nuit : 6.5 heures

Tarifs droit de place forains

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs pour les forains par week-end hors électricité, comme suit :

- stand : confiserie	16 €
- tir, griffes, boutiques, restauration :	22 €
- jackpot :	32 €
- manège enfants, toboggan :	60 €
- auto-scooter, grand manège :	120 €

Exercice du droit de préemption

Le conseil municipal, avec 9 voix pour et une abstention :

- décide d'exercer son droit de préemption par rapport à la vente de la maison située 2 rue des Forges. Le ré de chaussée pourra être utilisé en local commercial ou public et l'étage en appartements.
- accepte le prix de vente de 40 000 €
- autorise le Maire à signer tous documents nécessaires.

Aménagement de sécurité

Rue des Roches : suite à plusieurs réclamations de riverains et au vue de la vitesse de circulation des véhicules, il est proposé au conseil municipal, d'aménager un rétrécissement de la chaussée ainsi que l'interdiction de descendre cette rue à partir de la route départementale. Les riverains situés en contrebas du rétrécissement pourront utiliser la rue dans les 2 sens. Il n'y aura aucune incidence pour les habitants des « Vertes Epines ».

Après discussion, il est convenu qu'un essai sera effectué avec des balises à partir du mois de septembre 2012 après le passage du tour de France et les congés des usines de la ZA.

Carrefour rue du Gey, rue Calixte II :

Le stop de la rue des Roches et celui de la Blanchotte provoque une confusion, il est décidé de remplacer celui de la Blanchotte par un céder le passage.

Discussion sur les travaux effectués par le conseil général au carrefour rue du Gey et rue Calixte II. Le mur en béton qui était détérioré a été déplacé et remplacé par un mur en plots qui sera crépi ; le mur en pierre existant sera réparé.

Grande rue :

Proposition d'enlever 2 bornes pour faire 2 places de stationnement face à l'ancien tabac, à cheval sur le trottoir.

Discussion : problème d'embouteillage si livraison et problème de passage des piétons. Le projet est différé.

Projet « Eco quartier »

Lors de la révision du POS la zone au bout de la cartonnerie a été modifiée afin de permettre une zone d'habitat.

Il est envisagé de créer un « éco quartier », quartier mixte de copropriété, locatif, habitat pour personnes âgées. L'ensemble répondant à des normes environnementales précises.

Il convient de définir un cahier des charges, il sera élaboré avec l'appui de la CAUE.

Le dossier sera suivi par Fernand Lopez et Chantal Gille-Urvoy.

Plan de sauvegarde

Présentation du plan de sauvegarde et d'information de la population élaboré par la commune. Celui-ci est envoyé à tous les conseillers pour vérification, modification...et sera validé à la fin du mois.

Une information sur le plan de sauvegarde sera donnée sur le prochain « Info Quingey ».

Information du Maire et des adjoints

- projet éolien : Le dossier de zone de développement de l'Eolien est déposé, par la communauté de communes auprès des services de l'Etat, mais en attente d'études complémentaires par des cabinets d'étude spécialisés (association de protection des oiseaux) étant donné la présence de deux espèces protégées dans le secteur.

- tour de France : il passera dans la commune le 9 juillet 2012, et se déroulera de 9 heures à 17 heures.

Il faudra prendre des arrêtés d'interdiction de stationnement. Une première réunion préparatoire organisée par la commune a eu lieu en présences des commerçants et associations sportives.

Les manifestations du 14 juillet se dérouleront le 8 juillet (feux d'artifice, bal...).

- espace culturel : le dossier de déclaration préalable est déposé

Modification du plan de financement, coût estimé à 494 778 € HT

* subvention FEDER : 40 % 197 911 €

* subvention conseil général : 22 % 110 766 €

* Fonds libres : 38 % 186 101 €

- point accueil service public : projet avec l'Etat et la communauté de communes, qui sera installé dans la maison des services et qui permettra aux demandeurs d'emploi de se mettre en relation avec Pôle emploi à partir d'un système de vidéoconférence.

- sur largeur cyclable route de Lombard : projet d'aménagement de la RD 17 entre Quingey et Lombard ouverture d'une enquête publique du 20 février au 05 mars 2012 inclus.

Questions diverses

- point sur la location des terrains agricoles communaux : dossier en cours par Yves Billod-Laillet et Jean-Claude Goy

- jardins familiaux : dossier en cours par Fernand Lopez et Yves Billod-Laillet

- AMAP par Sarah Faivre : 75 personnes sont inscrites, besoin d'un local pour préparer les paniers ; le hall d'entrée de la salle polyvalente sera utilisé pour cet usage.